

JOURNAL DE LA PRESSE

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

REDACTION ET ADMINISTRATION
 17, RUE NEUVE, 17
 Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
 RUE NEUVE, 17, A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ETIENNE, 9 bis.
 Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE & Co, place de la Bourse, 3, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
 Bruxelles, à l'Office de l'Union

ROUBAIX, LE 31 JANVIER 1883.

LA DISSOLUTION

L'opportuniste, c'est l'art des moyens détournés et des mots hypocrites. A quels expédients n'a-t-on pas eu recours pour faire accepter au pays cette politique si contraire à notre tempérament national et importée chez nous par le Génio Gambetta et le Badois Spuller!

Dans le langage opportuniste, les attentats contre la liberté de conscience s'appellent la guerre au cléricalisme; l'exécution de décrets arbitraires et odieux contre des citoyens français membres d'associations religieuses, s'appellent l'application des lois existantes; la guerre de Chine et du Tonkin s'appelle l'état de représailles; la création d'impôts nouveaux s'appelle surélévation de taxes, etc.

En ce moment, le ministère songe à dissoudre la Chambre, mais le mot n'est pas populaire, il faut cependant aboutir à la chose; tel est en ce moment l'objet des préoccupations ministérielles. Sous quelle étiquette présentera-t-on cette proposition de dissolution? sous quelle formule la fera-t-on accepter par la majorité? voilà le grand souci actuel de nos ministères.

Les uns proposent de qualifier la dissolution de séparation anticipée; la Chambre cesserait de se réunir en mai et l'on procéderait aux élections le 31 mai; les autres proposent de faire décider par la Chambre qu'elle met fin à son mandat par un acte spontané de son initiative, et prie respectueusement le Sénat et le président de la République d'accéder à ce désir.

Le premier de ces procédés paraît devoir être accepté; c'est celui-ci que propose et défend le cabinet.

Il aurait pour les députés cet avantage que la Chambre, quoique n'exercant plus son mandat, le posséderait constitutionnellement jusqu'au mois d'octobre, ce qui permettrait aux députés actuels, même s'ils n'étaient pas réélus en juin, de toucher leur indemnité jusqu'au terme légal de l'expiration de leurs pouvoirs.

Cette considération pèse d'un grand poids dans l'esprit de nos honnêtes et c'est elle évidemment qui fera repousser toute autre proposition.

Il est donc probable, si les élections ont lieu le 31 mai, que la France possèdera deux Chambres de députés: l'une qui ne fonctionnera plus, mais dont les membres émargeront jusqu'en octobre; l'autre investie du mandat régulier, mais dont les pouvoirs seront suspendus pendant quatre mois. La dissolution sera effective, mais on aura évité le mot et sauvé la cause.

On se demande évidemment quel intérêt supérieur impose une procédure aussi bizarre et incohérente.

La Chambre, dit-on, va voter un nouveau mode électoral et substituer le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement; c'est possible, quoique ce ne soit pas certain; mais où est la nécessité, s'il n'y a que ce motif, de faire voter en février ou mars une réforme électorale qui, dès qu'elle aura été adoptée, imposera à la Chambre la nécessité de se séparer? Ne peut-on attendre juin ou juillet?

On pourrait attendre évidemment, le Cabinet ne le veut pas, parce qu'il sent qu'il ne le peut pas.

Il ne le peut pas, parce que la Chambre actuelle, fonctionnant jusqu'au terme légal, ce serait pour le Cabinet l'obligation de faire procéder, d'ici à quelques semaines, au remplacement de 32 députés élus sénateurs ou décodés et les 32 nouveaux élus iraient renforcer non les groupes ministériels, mais les groupes de l'opposition.

Ce serait la chute du Cabinet.

Voilà pourquoi M. Ferry veut précipiter le vote de la nouvelle loi électorale; cette loi votée, M. Ferry procédera immédiatement au renouvellement intégral de la Chambre.

Dès que cette nouvelle Chambre sera élue, s'il y trouve, ce qui d'ailleurs n'est pas probable, des éléments suffisants pour constituer une majorité opportuniste, il donnera libre carrière aux nouvelles aventures politiques et guerrières qu'il rêve à l'intérieur et à l'extérieur.

La signification exacte d'une prochaine séparation des Chambres, nous la trouvons formulée dans un journal républicain, la Justice:

Voilà, écrit-elle, le sens manifeste de la dissolution. Si l'on veut dit: Elections en mai, et traduissez: Impôts nouveaux et guerre de Chine.

Telles sont les intentions de M. Ferry. Les électeurs ont un moyen bien simple de déjouer ces projets, c'est de répondre à l'appel qui leur sera adressé en élisant une Chambre dont ils excluront tous les complices de cette politique coupable et ruineuse, tous ceux qui se sont associés par leurs votes

au système opportuniste, sans oublier tous ceux qui, comme les radicaux, se hâteraient, s'ils étaient élus, de continuer à leur profit le système qu'ils combattent aujourd'hui.

Le Français publie la note suivante: Serait-il vrai que le ministre du nouvel Hôtel-de-Ville, les sièges mêmes sur lesquels représentent de l'autonomie parisienne sont appelés à s'associer, aient été fabriqués non au faubourg Saint-Antoine, mais à Leipzig? Nous posons simplement la question.

La Ligue rappelle que M. Gambetta avait pensé, un instant, à faire entrer M. le général Lewal dans le grand ministère. Après avoir eu avec lui plusieurs entretiens, M. Gambetta lui préféra le général Campenon, et il expliqua ainsi ses préférences à M. Allain-Targé: J'avais songé à Lewal; je l'ai fait venir; j'ai causé longuement avec lui, à plusieurs reprises. Décidément, un désorganisateur, il est trop préoccupé du moi; c'est un Olivier militaire. Le mot est joli.

Nous trouvons les deux informations suivantes dans le Bulletin de Bourse du Journal des Débats, où l'on se hasarde certainement pas les assertions risquées en matière d'informations financières: Le bruit persiste de la grande guerre avec la Chine.

M. Tirard a déclaré que le gouvernement ne se procurait de l'argent par l'émission de bons du Trésor qu'avec une certaine difficulté.

Lorsque nous affirmions que la politique opportuniste se vendrait à moitié de ce qu'elle valait, nous nous étions appuyés sur le fait que le crédit de l'Etat, les officiers du présent régime ne trouvaient pas assez de sarcasmes pour railleur notre pessimisme. Et cependant, voici qu'un journal républicain, de tous sens contraire, le plus important et le plus sérieux, constate que ce crédit est tellement compromis, que la signature de la France ne vaut même plus auprès des capitalistes celle d'un banquier de second ordre.

Mais si l'on se déballe des bons du Trésor, que vaut la France? Et si la valeur de la Rente, ce tant que solidité, a diminué, que valent les autres valeurs?

Ab! ce n'est plus une question politique qui s'agit entre nous et les gouvernants; c'est une question de salut financier et, par conséquent, de salut social.

UNE LETTRE DU MARÉCHAL CANROBERT

M. le maréchal Canrobert vient d'adresser aux électeurs sénatoriaux de la Charente la lettre suivante, à l'occasion de sa récente réélection sénatoriale:

Messieurs,

En recevant, pour la deuxième fois, de votre patriotisme la haute mission de représenter, au Sénat, le département de la Charente, mon premier devoir et de vous exprimer ma profonde gratitude et de vous remercier d'avoir voulu honorer les soldats de notre chère France, dans la personne du vieux maréchal qui, comme eux, a pour devise: « Honneur et Patrie ».

Veillez agréer, messieurs, avec mes sentiments de vive reconnaissance, ceux de mon inaltérable dévouement.

Maréchal CANROBERT.

CHRONIQUE PARISIENNE

Circulars administratives

Qui osera encore soutenir que nos ministères ne soient pas économisés des deniers publics? Qu'il s'avance cet audacieux, et je me charge de le couvrir de confusion en lui mettant sous les yeux la circulaire n° 393. Je dois avouer que cette circulaire me fait profondément regretter de n'avoir jamais lu les 392 qui la précèdent. Mais il faut avoir sa conscience de ce qu'on a. La circulaire n° 393 est relative aux chaudières de bureaux. Il n'est mince détail qui indique de l'attention d'un grand homme. Napoléon I^{er} savait exactement, dit-on, le nombre de clous qui doivent fermer la boîte d'un dragon. M. Tirard compte les bûches de son ministère. Il enjoint aux garçons de bureaux de n'allumer les feux qu'une demi-heure avant l'arrivée des employés. Ce n'est pas lui qui est l'auteur de la fameuse fable financière!

CE QUE COÛTENT LES VICTIMES DU 2 DÉCEMBRE

Le nombre des victimes du 2 Décembre s'accroît indéfiniment. La Chambre vient, paraît-il, d'être saisie de nombreuses pétitions émanées de victimes nouvelles qui n'ont pas encore reçu de pensions demandant que les sommes devaient disponibles par décès des titulaires leur soient allouées.

Le ministre des finances, consulté par la commission parlementaire des pétitions a envoyé à celle-ci, dit le Figaro, un travail complet et détaillé qui résulte qu'en vertu de la loi de 1881 il a été opéré les inscriptions suivantes de pensions:

En 1882, 21,397 pensions pour 7,819,005 fr.
En 1883, 2,010 — 574,225 fr.
En 1884, 320 — 136,560 fr.

Il reste donc actuellement en payement 22,977 pensions, s'élevant à la somme de 7,952,701 fr. Or, le chiffre du crédit affecté au budget à ces pensions s'élève à 8,311,000 fr.; il y a donc un excédent de 358,299 fr. Mais cet excédent ne peut être considéré comme acquis au Trésor, attendu que les indemnités ont été reversées par moitié sur les veuves ou les enfants titulaires; qui ont un droit de trois ans pour faire valoir leurs droits.

Une grande partie du crédit disponible disparaît donc, suivant le ministre des finances, être absorbée par les reversions. Et cet état, la commission s'est bornée à constater au sujet des pensions au ministre pour le cas où il serait possible d'y faire droit ultérieurement.

REVUE DE LA PRESSE

La laïcisation de l'hospice d'Ivry.

La presse conservatrice et même quelques journaux républicains blâment énergiquement la laïcisation de l'hospice d'Ivry, que le directeur de l'Assistance publique vient d'entreprendre sans tenir compte de la protestation adressée au gouvernement par 1,437 pensionnaires sur 1,800 que cet établissement contient.

M. Peyl Foucher dit fort justement dans le National:

Le directeur de l'Assistance publique prétend refuser aux malades des hôpitaux le droit de pétition par la voie de la presse. Il a affirmé que ces malades ne sont pas libres et qu'ils doivent se soumettre au règlement de l'établissement, attendu qu'ils le connaissent avant d'y entrer.

Dénier aux malades le droit de protester, si l'on vient à changer leur modus vivendi, c'est évidemment un acte arbitraire, inacceptable.

Quelle différence y aurait-il, dès lors, entre un hôpital et une prison, entre Ivry et Mazas? Les vieillards de l'hospice d'Ivry ne sont pas privés de leurs droits de citoyens. Ils n'ont pas abdiqué leur liberté. Ils ne sont ni des esclaves, ni des déshérités. C'est leur droit de se plaindre quand ils se trouvent lésés dans leurs intérêts matériels et moraux. Il est à la mode aujourd'hui de considérer les criminels comme des malades, va-t-on se mettre à considérer et à traiter les malades comme des criminels?

Le pot aux roses

D'après M. Camille Pelletan, voici ce que veut dire le programme opportuniste « pas d'élections partielles, le scrutin de liste et les élections générales en mai ou en juin »:

On ne peut plus cacher le déficit. La loi de finances n'est pas votée, et le déficit l'est déjà. J'entends le crédit du Tonkin, pour lequel n'existe aucune ressource. Il faudrait faire des économies, et l'on veut créer des impôts. M. Ferry l'a dit à la commission, et M. Andrieux a rappelé ce propos à la tribune sans être démenté. — Oui, on veut créer des impôts, et l'on n'ose pas le faire à la veille des élections; et alors on veut faire voter le budget de 1883 par une Chambre qui aura quatre ans de mandat et sera délivrée de la crainte des élections. La seconde raison, c'est notre aventure d'extrême-Orient. On nous a amenés à une expédition de Chine, et une expédition de Chine doit être en état. On n'ose pas en proposer l'acceptation à une Chambre qui va comparaître devant le suffrage universel; on veut enlever les élections avant. Voilà le sens manifeste de la dissolution. Si l'on nous dit: Elections en mai, traduisez: Impôts nouveaux et guerre de Chine.

Le scrutin sénatorial jugé à l'étranger

La Gazette de Cologne s'exprime ainsi: Dans les circonstances actuelles, c'est-à-dire en possession de toutes les forces gouvernementales et bien résolu à en faire usage sans aucune restriction ni réserve, ayant fait des yeux et des choses n'en allaient pas plus mal. Si elle eût été exigeante, Emile Deschamps n'aurait pas écrit ses rapports en vers et c'est évidemment la fin de tout.

Ceci m'a un peu éloigné de la circulaire n° 393, mais j'y reviens, parce que la conclusion mérite d'être signalée. Il y est dit, en effet: « Le service de surveillance spéciale sera organisé pour s'assurer si les agents se soumettent ponctuellement aux instructions contenues dans la présente note... On peut ici apprécier tout l'ingénieur de la combinaison. On diminue la quantité de bois à brûler pour faire des économies, mais on va créer des inspecteurs des feux, qui n'inspecteront probablement pas pour l'honneur. Il n'est pas bien sûr que ces inspecteurs des feux n'aient pas été placés sous la direction de sous-chefs de chefs et même d'un directeur. Peut-être y a-t-il eu quelque chose de nouveau pour les ébous sortants de l'École polytechnique. On dépensera dix ou quinze mille francs pour en économiser cinq cents. C'est très administratif et c'est ainsi qu'on fait les bonnes maisons. On peut, il est vrai, invoquer des précédents.

Ce n'est que l'an dernier qu'on a supprimé le conservateur du palais des Tuileries, me n'indiquant pas le nom du remplaçant. On s'est plaint de ce fonctionnaire, on s'est hâté de lui donner une situation équivalente en le nommant conservateur du château de Saint-Cloud, également détruit, mais dont il subsiste quelques pans de murs. Ainsi encore d'un certain corps spécial créé depuis quelque temps. Une prescription fort sage oblige les compagnies de chemins de fer à entretenir dans les gares importantes des réseaux des « boîtes de secours ». Un s'est imaginé qu'il y avait là quelque chose à faire et on a nommé cinq ou six inspecteurs, très honorablement appointés et dont la mission consistait à vérifier le bon état des boîtes. Cela prouve bien que les signatures n'ont jamais existé que sous l'ancien régime.

LES CONSTRUCTIONS DE MAISONS D'ÉCOLE

Paris, 30 janvier. — La commission du budget a statué aujourd'hui sur le projet de loi relatif aux constructions et appropriations d'établissements pour l'enseignement supérieur, secondaire et primaire. Après avoir discuté le projet de loi la partie relative à l'enseignement supérieur, elle a discuté les propositions faites pour les deux autres enseignements. Le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur, elle a discuté les propositions faites pour les deux autres enseignements. Le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur, elle a discuté les propositions faites pour les deux autres enseignements.

LES ONDESQUES DU COMMANDANT RIVIÈRE

Paris, 30 janvier. — Aujourd'hui, à midi, ont eu lieu les obsèques du commandant Rivière, glorieux de la Madeleine était toute tendue de noir; de distance en distance, se détachaient des couronnes à l'initiative du défunt et formées par une ancre et deux palmes en croix. Dans le fond de l'abside, se détachait une croix, au-dessus de laquelle étaient plantés deux faisceaux de drapeaux tricolores. Le catafalque était couvert de couronnes voilées de crêpe. Des matelots l'entouraient.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Le Rebours, curé de la paroisse, qui a également prononcé l'oraison funèbre. Le deuil était conduit par M. du Rouet, neveu du commandant Rivière.

Les ministres de la marine, qui s'étaient fait représenter officiellement par un capitaine de frégate, assistaient en habit de ville à la cérémonie.

LES ONDESQUES DU COMMANDANT RIVIÈRE

Paris, 30 janvier. — Aujourd'hui, à midi, ont eu lieu les obsèques du commandant Rivière, glorieux de la Madeleine était toute tendue de noir; de distance en distance, se détachaient des couronnes à l'initiative du défunt et formées par une ancre et deux palmes en croix. Dans le fond de l'abside, se détachait une croix, au-dessus de laquelle étaient plantés deux faisceaux de drapeaux tricolores. Le catafalque était couvert de couronnes voilées de crêpe. Des matelots l'entouraient.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Le Rebours, curé de la paroisse, qui a également prononcé l'oraison funèbre. Le deuil était conduit par M. du Rouet, neveu du commandant Rivière.

Les ministres de la marine, qui s'étaient fait représenter officiellement par un capitaine de frégate, assistaient en habit de ville à la cérémonie.

LES ONDESQUES DU COMMANDANT RIVIÈRE

Paris, 30 janvier. — Aujourd'hui, à midi, ont eu lieu les obsèques du commandant Rivière, glorieux de la Madeleine était toute tendue de noir; de distance en distance, se détachaient des couronnes à l'initiative du défunt et formées par une ancre et deux palmes en croix. Dans le fond de l'abside, se détachait une croix, au-dessus de laquelle étaient plantés deux faisceaux de drapeaux tricolores. Le catafalque était couvert de couronnes voilées de crêpe. Des matelots l'entouraient.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Le Rebours, curé de la paroisse, qui a également prononcé l'oraison funèbre. Le deuil était conduit par M. du Rouet, neveu du commandant Rivière.

Les ministres de la marine, qui s'étaient fait représenter officiellement par un capitaine de frégate, assistaient en habit de ville à la cérémonie.

LES ONDESQUES DU COMMANDANT RIVIÈRE

Paris, 30 janvier. — Aujourd'hui, à midi, ont eu lieu les obsèques du commandant Rivière, glorieux de la Madeleine était toute tendue de noir; de distance en distance, se détachaient des couronnes à l'initiative du défunt et formées par une ancre et deux palmes en croix. Dans le fond de l'abside, se détachait une croix, au-dessus de laquelle étaient plantés deux faisceaux de drapeaux tricolores. Le catafalque était couvert de couronnes voilées de crêpe. Des matelots l'entouraient.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Le Rebours, curé de la paroisse, qui a également prononcé l'oraison funèbre. Le deuil était conduit par M. du Rouet, neveu du commandant Rivière.

Les ministres de la marine, qui s'étaient fait représenter officiellement par un capitaine de frégate, assistaient en habit de ville à la cérémonie.

LES ONDESQUES DU COMMANDANT RIVIÈRE

Paris, 30 janvier. — Aujourd'hui, à midi, ont eu lieu les obsèques du commandant Rivière, glorieux de la Madeleine était toute tendue de noir; de distance en distance, se détachaient des couronnes à l'initiative du défunt et formées par une ancre et deux palmes en croix. Dans le fond de l'abside, se détachait une croix, au-dessus de laquelle étaient plantés deux faisceaux de drapeaux tricolores. Le catafalque était couvert de couronnes voilées de crêpe. Des matelots l'entouraient.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Le Rebours, curé de la paroisse, qui a également prononcé l'oraison funèbre. Le deuil était conduit par M. du Rouet, neveu du commandant Rivière.

Les ministres de la marine, qui s'étaient fait représenter officiellement par un capitaine de frégate, assistaient en habit de ville à la cérémonie.

Mort d'un sénateur

Paris, 30 janvier. — M. de Reigis, sénateur des Deux-Sèvres, est mort ce matin, à cinq heures 30, d'une maladie de cœur. Il faisait partie du groupe radical dissident de l'Union républicaine.

Accident de M. Léon Say

Paris, 30 janvier. — M. Léon Say, sénateur, ancien ministre, est tombé avant-hier en descendant d'un tramway et s'est fait un grave lésion qui le fait souffrir.

Mort d'un député

Paris, 30 janvier. — On annonce la mort de M. Tarbouriech, député de l'Hérault, membre de la gauche radicale.

Conseil municipal de Paris

Paris, 30 janvier. — M. Valliant prononce un violent discours contre la classe des capitalistes qui ont disparu pour être placés dans le panier de la dictature révolutionnaire. Il demande un crédit de 50 millions pour les organisations ouvrières.

M. Dreyfus propose l'ordre du jour pur et simple, qui est adopté par 69 voix contre 2.

Le futur ambassadeur d'Espagne à Paris

Madrid, 30 janvier, 9 h. 15. — Dans le conseil des ministres, présidé hier par le roi, don Francisco de Caceres, actuellement gouverneur de la Banque d'Espagne, a été choisi pour succéder à M. Manuel Silveira à l'ambassade de Paris.

Don Caceres est l'ambassadeur d'Espagne près du Vatican et ministre de la justice dans le premier cabinet de la restauration. Il est l'auteur du décret qui supprime le mariage civil, rétablit le mariage religieux et annule les mariages contractés par des clercs déshonorés. Comme journaliste, il est très dévoué, et jout d'une grande autorité dans le parti conservateur.

Le prince impérial d'Allemagne

Berlin, 29 janvier, soir. — Ce matin, comme le prince impérial d'Allemagne et sa femme se promenaient à pied dans le Tiergarten, une voiture est arrivée au galop au coin de la Bondstrasse, au moment où ils la traversaient. Le prince impérial s'est élané à temps et a pu maintenir les chevaux de la voiture en saisissant les rênes.

En ville, le prince s'était répandu que le prince et sa femme avaient été témoins; aussi, y a-t-il eu jusqu'au soir, au palais, une procession de visiteurs s'enquérant de l'état de santé du fils de l'empereur.

Maladie du prince de Bismarck

Berlin, 30 janvier. — Le prince de Bismarck est indisposé et garde la chambre.

Les dynamiseurs anglais

Londres, 30 janvier. — On annonce que les directeurs du Musée britannique ont été prévenus qu'une tentative pour faire sauter cet édifice aurait lieu demain. Le nombre des agents de police qui surveillent les abords du musée a été augmenté. D'autres précautions sont prises.

L'attentat de Westminster

New-York, 30 janvier. — Suivant une dépêche de Saint-Louis, l'individu arrêté samedi à la tour de Londres, le nommé Cunningham, qui avait été le même qui a dirigé il y a deux ans à Saint-Louis, sous le nom de Byrne, une école de dynamite. Cet individu songait, à cette époque, à faire détruire les édifices publics de Londres par une bande composée d'une centaine de jeunes gens.

Mort d'un sénateur

Paris, 30 janvier. — M. de Reigis, sénateur des Deux-Sèvres, est mort ce matin, à cinq heures 30, d'une maladie de cœur. Il faisait partie du groupe radical dissident de l'Union républicaine.

Accident de M. Léon Say

Paris, 30 janvier. — M. Léon Say, sénateur, ancien ministre, est tombé avant-hier en descendant d'un tramway et s'est fait un grave lésion qui le fait souffrir.

Mort d'un député

Paris, 30 janvier. — On annonce la mort de M. Tarbouriech, député de l'Hérault, membre de la gauche radicale.

Conseil municipal de Paris

Paris, 30 janvier. — M. Valliant prononce un violent discours contre la classe des capitalistes qui ont disparu pour être placés dans le panier de la dictature révolutionnaire. Il demande un crédit de 50 millions pour les organisations ouvrières.

M. Dreyfus propose l'ordre du jour pur et simple, qui est adopté par 69 voix contre 2.

Le futur ambassadeur d'Espagne à Paris

Madrid, 30 janvier, 9 h. 15. — Dans le conseil des ministres, présidé hier par le roi, don Francisco de Caceres, actuellement gouverneur de la Banque d'Espagne, a été choisi pour succéder à M. Manuel Silveira à l'ambassade de Paris.

Don Caceres est l'ambassadeur d'Espagne près du Vatican et ministre de la justice dans le premier cabinet de la restauration. Il est l'auteur du décret qui supprime le mariage civil, rétablit le mariage religieux et annule les mariages contractés par des clercs déshonorés. Comme journaliste, il est très dévoué, et jout d'une grande autorité dans le parti conservateur.

Le prince impérial d'Allemagne

Berlin, 29 janvier, soir. — Ce matin, comme le prince impérial d'Allemagne et sa femme se promenaient à pied dans le Tiergarten, une voiture est arrivée au galop au coin de la Bondstrasse, au moment où ils la traversaient. Le prince impérial s'est élané à temps et a pu maintenir les chevaux de la voiture en saisissant les rênes.

En ville, le prince s'était répandu que le prince et sa femme avaient été témoins; aussi, y a-t-il eu jusqu'au soir, au palais, une procession de visiteurs s'enquérant de l'état de santé du fils de l'empereur.

Maladie du prince de Bismarck

Berlin, 30 janvier. — Le prince de Bismarck est indisposé et garde la chambre.

Les dynamiseurs anglais

Londres, 30 janvier. — On annonce que les directeurs du Musée britannique ont été prévenus qu'une tentative pour faire sauter cet édifice aurait lieu demain. Le nombre des agents de police qui surveillent les abords du musée a été augmenté. D'autres précautions sont prises.

L'attentat de Westminster

New-York, 30 janvier. — Suivant une dépêche de Saint-Louis, l'individu arrêté samedi à la tour de Londres, le nommé Cunningham, qui avait été le même qui a dirigé il y a deux ans à Saint-Louis, sous le nom de Byrne, une école de dynamite. Cet individu songait, à cette époque, à faire détruire les édifices publics de Londres par une bande composée d'une centaine de jeunes gens.

Mort d'un sénateur

Paris, 30 janvier. — M. de Reigis, sénateur des Deux-Sèvres, est mort ce matin, à cinq heures 30, d'une maladie de cœur. Il faisait partie du groupe radical dissident de l'Union républicaine.

Accident de M. Léon Say

Paris, 30 janvier. — M. Léon Say, sénateur, ancien ministre, est tombé avant-hier en descendant d'un tramway et s'est fait un grave lésion qui le fait souffrir.

Mort d'un député

Paris, 30 janvier. — On annonce la mort de M. Tarbouriech, député de l'Hérault, membre de la gauche radicale.

Conseil municipal de Paris

Paris, 30 janvier. — M. Valliant prononce un violent discours contre la classe des capitalistes qui ont disparu pour être placés dans le panier de la dictature révolutionnaire. Il demande un crédit de 50 millions pour les organisations ouvrières.

M. Dreyfus propose l'ordre du jour pur et simple, qui est adopté par 69 voix contre 2.

Le futur ambassadeur d'Espagne à Paris

Madrid, 30 janvier, 9 h. 15. — Dans le conseil des ministres, présidé hier par le roi, don Francisco de Caceres, actuellement gouverneur de la Banque d'Espagne, a été choisi pour succéder à M. Manuel Silveira à l'ambassade de Paris.

Don Caceres est l'ambassadeur d'Espagne près du Vatican et ministre de la justice dans le premier cabinet de la restauration. Il est l'auteur du décret qui supprime le mariage civil, rétablit le mariage religieux et annule les mariages contractés par des clercs déshonorés. Comme journaliste, il est très dévoué, et jout d'une grande autorité dans le parti conservateur.

Le prince impérial d'Allemagne

Berlin, 29 janvier, soir. — Ce matin, comme le prince impérial d'Allemagne et sa femme se promenaient à pied dans le Tiergarten, une voiture est arrivée au galop au coin de la Bondstrasse, au moment où ils la traversaient. Le prince impérial s'est élané à temps et a pu maintenir les chevaux de la voiture en saisissant les rênes.

En ville, le prince s'était répandu que le prince et sa femme avaient été témoins; aussi, y a-t-il eu jusqu'au soir, au palais, une procession de visiteurs s'enquérant de l'état de santé du fils de l'empereur.

Maladie du prince de Bismarck

Berlin, 30 janvier. — Le prince de Bismarck est indisposé et garde la chambre.

Les dynamiseurs anglais

Londres, 30 janvier. — On annonce que les directeurs du Musée britannique ont été prévenus qu'une tentative pour faire sauter cet édifice aurait lieu demain. Le nombre des agents de police qui surveillent les abords du musée a été augmenté. D'autres précautions sont prises.

L'attentat de Westminster

New-York, 30 janvier. — Suivant une dépêche de Saint-Louis, l'individu arrêté samedi à la tour de Londres, le nommé Cunningham, qui avait été le même qui a dirigé il y a deux ans à Saint-Louis, sous le nom de Byrne, une école de dynamite. Cet individu songait, à cette époque, à faire détruire les édifices publics de Londres par une bande composée d'une centaine de jeunes gens.

Mort d'un sénateur

Paris, 30 janvier. — M. de Reigis, sénateur des Deux-Sèvres, est mort ce matin, à cinq heures 30, d'une maladie de cœur. Il faisait partie du groupe radical dissident de l'Union républicaine.

Accident de M. Léon Say

Paris, 30 janvier. — M. Léon Say, sénateur, ancien ministre, est tombé avant-hier en descendant d'un tramway et s'est fait un grave lésion qui le fait souffrir.

Mort d'un député

Paris, 30 janvier. — On annonce la mort de M. Tarbouriech, député de l'Hérault, membre de la gauche radicale.

Conseil municipal de Paris

Paris, 30 janvier. — M. Valliant prononce un violent discours contre la classe des capitalistes qui ont disparu pour être placés dans le panier de la dictature révolutionnaire. Il demande un crédit de 50 millions pour les organisations ouvrières.

M. Dreyfus propose l'ordre du jour pur et simple, qui est adopté par 69 voix contre 2.

Le futur ambassadeur d'Espagne à Paris

Madrid, 30 janvier, 9 h. 15. — Dans le conseil des ministres, présidé hier par le roi, don Francisco de Caceres, actuellement gouverneur de la Banque d'Espagne, a été choisi pour succéder à M. Manuel Silveira à l'ambassade de Paris.

Don Caceres est l'ambassadeur d'Espagne près du Vatican et ministre de la justice dans le premier cabinet de la restauration. Il est l'auteur du décret qui supprime le mariage civil, rétablit le mariage religieux et annule les mariages contractés par des clercs déshonorés. Comme journaliste, il est très dévoué, et jout d'une grande autorité dans le parti conservateur.

Le prince impérial d'Allemagne

Berlin, 29 janvier, soir. — Ce matin, comme le prince impérial d'Allemagne et sa femme se promenaient à pied dans le Tiergarten, une voiture est arrivée au galop au coin de la Bondstrasse, au moment où ils la traversaient. Le prince impérial s'est élané à temps et a pu maintenir les chevaux de la voiture en saisissant les rênes.

En ville, le prince s'était répandu que le prince et sa femme avaient été témoins; aussi, y a-t-il eu jusqu'au soir, au palais, une procession de visiteurs s'enquérant de l'état de santé du fils de l'empereur.

Maladie du prince de Bismarck

Berlin, 30 janvier. — Le prince de Bismarck est indisposé et garde la chambre.

Les dynamiseurs anglais

Londres, 30 janvier. — On annonce que les directeurs du Musée britannique ont été prévenus qu'une tentative pour faire sauter cet édifice aurait lieu demain. Le nombre des agents de police qui surveillent les abords du musée a été augmenté. D'autres précautions sont prises.

L'attentat de Westminster

New-York, 30 janvier. — Suivant une dépêche de Saint-Louis, l'individu arrêté samedi à la tour de Londres, le nommé Cunningham, qui avait été le même qui a dirigé il y a deux ans à Saint-Louis, sous le nom de Byrne, une école de dynamite. Cet individu songait, à cette époque, à faire détruire les édifices publics de Londres par une bande composée d'une centaine de jeunes gens.

Mort d'un sénateur

Paris, 30 janvier. — M. de Reigis, sénateur des Deux-Sèvres, est mort ce matin, à cinq heures 30, d'une maladie de cœur. Il faisait partie du groupe radical dissident de l'Union républicaine.

Accident de M. Léon Say

Paris, 30 janvier. — M. Léon Say, sénateur, ancien ministre, est tombé avant-hier en descendant d'un tramway et s'est fait un grave lésion qui le fait souffrir.

Mort d'un député

Paris, 30 janvier. — On annonce la mort de M. Tarbouriech, député de l'Hérault, membre de la gauche radicale.

Conseil municipal de Paris

Paris, 30 janvier. — M. Valliant prononce un violent discours contre la classe des capitalistes qui ont disparu pour être placés dans le panier de la dictature révolutionnaire. Il demande un crédit de 50 millions pour les organisations ouvrières.

M. Dreyfus propose l'ordre du jour pur et simple, qui est adopté par 69 voix contre 2.

Le futur ambassadeur d'Espagne à Paris

Madrid, 30 janvier, 9 h. 15. — Dans le conseil des ministres, présidé hier par le roi, don Francisco de Caceres, actuellement gouverneur de la Banque d'Espagne, a été choisi pour succéder à M. Manuel Silveira à l'ambassade de Paris.

Don Caceres est l'ambassadeur d'Espagne près du Vatican et ministre de la justice dans le premier cabinet de la restauration. Il est l'auteur du décret qui supprime le mariage civil, rétablit le mariage religieux et annule les mariages contractés par des clercs déshonorés. Comme journaliste, il est très dévoué, et jout d'une grande autorité dans le parti conservateur.

Le prince impérial d'Allemagne

Berlin, 29 janvier, soir. — Ce matin, comme le prince impérial d'Allemagne et sa femme se promenaient à pied dans le Tiergarten, une voiture est arrivée au galop au coin de la Bondstrasse, au moment où ils la traversaient. Le prince impérial s'est élané à temps et a pu maintenir les chevaux de la voiture en saisissant les rênes.

En ville, le prince s'était répandu que le prince et sa femme avaient été témoins; aussi, y a-t-il eu jusqu'au soir, au palais, une procession de visiteurs s'enquérant de l'état de santé du fils de l'empereur.

Maladie du prince de Bismarck

Berlin, 30 janvier. — Le prince de Bismarck est indisposé et garde la chambre.

Les dynamiseurs anglais

Londres, 30 janvier. — On annonce que les directeurs du Musée britannique ont été prévenus qu'une tentative pour faire sauter cet édifice aurait lieu demain. Le nombre des agents de police qui surveillent les abords du musée a été augmenté. D'autres précautions sont prises.

L'attentat de Westminster

New-York, 30 janvier. — Suivant une dépêche de Saint-Louis, l'individu arrêté samedi à la tour de Londres, le nommé Cunningham, qui avait été le même qui a dirigé il y a deux ans à Saint-Louis, sous le nom de Byrne, une école de dynamite. Cet individu songait, à cette époque, à faire détruire les édifices publics de Londres par une bande composée d'une centaine de jeunes gens.

Mort d'un sénateur

Paris, 30 janvier. — M. de Reigis, sénateur des Deux-Sèvres, est mort ce matin, à cinq heures 30, d'une maladie de cœur. Il faisait partie du groupe radical dissident de l'Union républicaine.

Accident de M. Léon Say

Paris, 30 janvier. — M. Léon Say, sénateur, ancien ministre, est tombé avant-hier en descendant d'un tramway et s'est fait un grave lésion qui le fait souffrir.

Mort d'un député

Paris, 30 janvier. — On annonce la mort de M. Tarbouriech, député de l'Hérault, membre de la gauche radicale.

Conseil municipal de Paris

Paris, 30 janvier. — M. Valliant prononce un violent discours contre la classe des capitalistes qui ont disparu pour être placés dans le panier de la dictature révolutionnaire. Il demande un crédit de 50 millions pour les organisations ouvrières.

M. Dreyfus propose l'ordre du jour pur et simple, qui est adopté par 69 voix contre 2.

Le futur ambassadeur d'Espagne à Paris

Madrid, 30 janvier, 9 h. 15. — Dans le conseil des ministres, présidé hier par le roi, don Francisco de Caceres, actuellement gouverneur de la Banque d'Espagne, a été choisi pour succéder à M. Manuel Silveira à l'ambassade de Paris.

Don Caceres est l'ambassadeur d'Espagne près du Vatican et ministre de la justice dans le premier cabinet de la restauration. Il est l'auteur du décret qui supprime le mariage civil, rétablit le mariage religieux et annule les mariages contractés par des clercs déshonorés. Comme journaliste, il est très dévoué, et jout d'une grande autorité dans le parti conservateur.

Le prince impérial d'Allemagne

Berlin, 29 janvier, soir. — Ce matin, comme le prince impérial d'Allemagne et sa femme se promenaient à pied dans le Tiergarten, une voiture est arrivée au galop au coin de la Bondstrasse, au moment où ils la traversaient. Le prince impérial s'est élané à temps et a pu maintenir les chevaux de la voiture en saisissant les rênes.

En ville, le prince s'était répandu que le prince et sa femme avaient été témoins; aussi, y a-t-il eu jusqu'au soir, au palais, une procession de visiteurs s'enquérant de l'état de santé du fils de l'empereur.

Maladie du prince de Bismarck

Berlin, 30 janvier. — Le prince de Bismarck est indisposé et garde la chambre.

Les dynamiseurs anglais

Londres, 30 janvier. — On annonce que les directeurs du Musée britannique ont été prévenus qu'une tentative pour faire sauter cet édifice aurait lieu demain. Le nombre des agents de police qui surveillent les abords du musée a été augmenté. D'autres précautions sont prises.

L'attentat de Westminster

New-York, 30 janvier. — Suivant une dépêche de Saint-Louis, l'individu arrêté samedi à la tour de Londres, le nommé Cunningham, qui avait été le même qui a dirigé il y a deux ans à Saint-Louis, sous le nom de Byrne, une école de dynamite. Cet individu songait, à cette époque, à faire détruire les édifices publics de Londres par une bande composée d'une centaine de jeunes gens.

Mort d'un sénateur

Paris, 30 janvier. — M. de Reigis, sénateur des Deux-Sèvres, est mort ce matin, à cinq heures 30, d'une maladie de cœur. Il faisait partie du groupe radical dissident de l'Union républicaine.

Accident de M. Léon Say

Paris, 30 janvier. — M. Léon Say, sénateur, ancien ministre